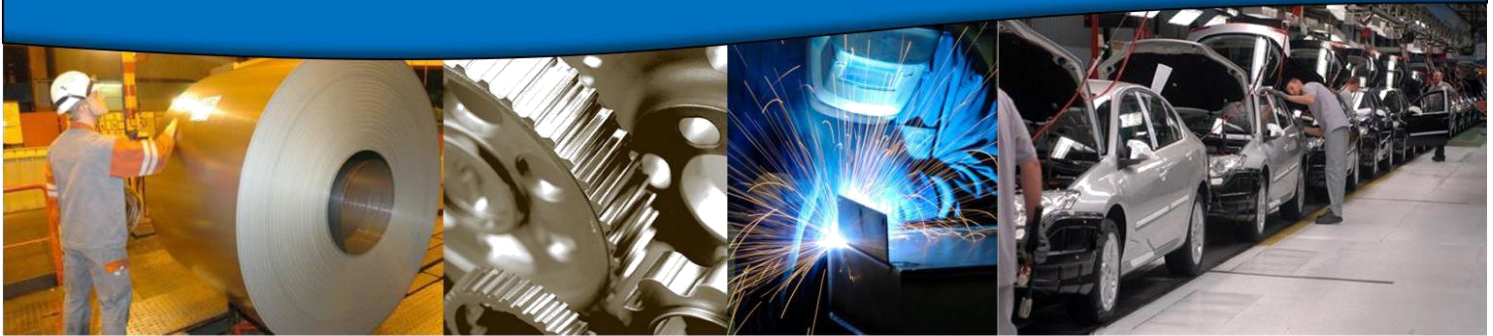


LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA MÉTALLURGIE COMPOSITION ET PARTICULARITÉS



OBJECTIFS & PUBLIC

OBJECTIFS : Connaître la convention collective de la métallurgie Rouen Dieppe

PUBLIC : Toute personne de services Ressources Humaines, Juriste, et dirigeants de PMI

PRE-REQUIS : Bonnes connaissances en droit du travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

Méthode pédagogique :

Alternance de théorie, d'exercices et d'échanges par retours d'expérience.
Animation par une consultante juridique

Durée : 2 jours

Prix H.T. par personne pour la session (repas compris) :

900 € pour les adhérents de l'UIMM,

1.350€ pour les non adhérents de l'UIMM



AFPI Rouen/Dieppe
26 rue Alfred Kastler
76137 Mont Saint Aignan
Tel : 02 32 19 55 00
Fax : 09 72 32 12 77

LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA MÉTALLURGIE ROUEN DIEPPE DANS LA BRANCHE

- Rôle et place de la convention collective
- Convention collective et accords nationaux

LES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA MÉTALLURGIE ROUEN DIEPPE

- La vie du contrat de travail :
 - o Conclusion du contrat : clauses, classification, période d'essai, rémunération...
 - o Évolution du contrat : ancienneté, remplacement provisoire...
 - o Suspension du contrat : congés payés, maladie, autorisation d'absence pour événements familiaux...
 - o Rupture du contrat : préavis, indemnités...
- La durée et l'aménagement du temps de travail
 - o Travail en équipes
 - o Travail de nuit
 - o Jours fériés...
- La représentation du personnel : quelques dispositions conventionnelles

...

Calendrier des sessions:

20 et 21 novembre 2017